

CONVOCAATION

Séance du conseil communal n° 2024/02

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

lundi 26 février 2024 à 14.00 heures

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance à huis clos

1. Nomination définitive d'un fonctionnaire dans le groupe de traitement B1, sous-groupe technique ;
2. Engagement d'un employé communal dans le groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du secrétariat du département technique ;

Séance publique

3. Propriétés immobilières :
 - a) Approbation d'un acte de concession d'un droit de superficie ;
 - b) Approbation de contrats de mise à disposition et d'utilisation d'un logement ;
 - c) Approbation d'un contrat de mise à disposition et d'utilisation d'un garage ;
4. Approbation du projet relatif au renouvellement du revêtement du terrain de football synthétique à Itzig ;
5. Urbanisme :
 - a) Lotissement d'une parcelle sise à Alzingen au lieu-dit « Rue de Syren » ;
 - b) Lotissement d'une parcelle sise à Fentange au lieu-dit « Rue de Bettembourg » ;
 - c) Lotissement d'une parcelle sise à Itzig au lieu-dit « Rue de Hesperange » ;
6. Approbation de titres de recette ;
7. Règlement général de la circulation - modifications à durée déterminée ;
8. Concessions de cimetière ;
9. Approbation d'un patronage ;
10. Questions émanant des conseillers ;
11. Divers : affaires courantes et communications.

Convoqué à Hesperange, le 20 février 2024.

Le collège des bourgmestre et échevins.